

tout, pour l'être normalement, comme il l'est de nos jours à Rome, sa patrie d'origine.

Sur ce sujet le désir formel du Saint Père n'est plus contestable. Il vient d'être exprimé, en réponse à une lettre de Mgr de Bourges qui avait accepté sous son haut patronage une supplique instante des gregorianistes français. Cette lettre pontificale n'est ni un Motu proprio, ni un décret sans doute; elle ne donne ni un ordre ni un commandement catégorique aboutissant à une obligation rigoureuse; elle se contente d'émettre une espérance et d'exprimer un désir. Mais cette espérance et ce désir revêtent un tel caractère d'intensité, la joie que causera au cœur de Pie X, l'adoption de cette prononciation romaine sera si vive et si douce que l'hésitation n'est plus possible.

Elle l'est d'autant moins que les Pères du Concile de Québec sont allés au-devant du désir du Très Saint Père et demandent que cette prononciation du latin à la romaine soit adoptée dans tout le Canada. — *In linguâ latinâ legendâ, prononciationem romanam, uniformitatis causâ, ab omnibus adhiberi desideramus.*”

Vous voudrez bien de suite vous soumettre à cette décision et voir à ce qu'elle soit mise en force dans toutes les maisons d'éducation que vous avez dans votre paroisse.

SOCIÉTÉS À ENCOURAGER.

Ne manquez pas de prémunir vos fidèles contre ces sociétés dont le but avoué et caché est de ruiner la Sainte Eglise dont ils sont les enfants. Au contraire, qu'ils mettent à profit, pour le bien de la religion et de la patrie, la force que donne l'union auprès de Dieu et aussi auprès des hommes, *la puissance d'association* dont le mal se sert aujourd'hui avec tant d'habileté dans les œuvres socialistes et franc-maçonnnes.

Conseillez-leur de faire partie des œuvres charitables et sociales, des œuvres d'action populaire chrétienne qui ont été instituées par et pour des catholiques et dont le premier objectif est d'élever le peuple à un plus haut degré de lumière et de moralité, en même temps que de bien-être matériel. Qu'ils fassent partie des sociétés qui ont la religion pour inspiratrice, pour compagne et pour appui.

En favorisant de toutes vos forces le progrès de ces sociétés, vous persuaderez à vos fidèles que l'Eglise est loin de prêcher au peuple uniquement la résignation, mais qu'elle a toujours cherché à introduire dans le monde non seulement plus de charité, mais encore plus de justice et ce minimum de bien-être matériel qui est nécessaire à la pratique de la vertu et au plein épanouissement des facultés de l'homme selon leur fin légitime.

L'ORAISON POUR LE ROI.

Désormais, l'on devra réciter l'oraison pour le roi au salut du Très Saint Sacrement, le dimanche.